



Tarbes, le 18 février 2015

Monsieur Jean GLAVANY  
Député des Hautes Pyrénées

170 Place de la Libération  
65700 MAUBOURGUET

Monsieur le Député,

Le 14 janvier 2015 lors d'une réunion du comité d'entreprise de la SAS Cégélec Pau, la direction a annoncé un projet de fermeture des deux unités installées dans les Hautes Pyrénées (Actemium Tarbes câblage à Bastillac, Actémium Tarbes chaudronnerie à Soues).

Ainsi, à peine quelques semaines après avoir engagé une procédure de chômage partiel (décembre 2014), la direction annonce à présent la fermeture de nos deux entreprises.

Une réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire le 30 janvier 2015 visant à définir un accord de méthode et une nouvelle réunion du CE le 13 février 2015 ont confirmé l'engagement d'un PSE se traduisant par le licenciement de 52 salariés, soit la totalité des effectifs des deux sites (19 sur Bastillac, 33 sur Soues), et ce à horizon de 60 jours.

C'est donc le sort de 52 familles du département qui serait scellé en l'espace de deux mois alors que la société Cégélec a été bénéficiaire jusqu'en 2013 (les comptes 2014 ne sont pas encore arrêtés), qu'elle a distribué des dividendes (1,5 millions d'euros pour la seule année 2013) et qu'elle a bénéficié largement du dispositif CICE en 2013 et 2014.

Les sites Hauts Pyrénéens ont pour unique client la société Alstom (contrat commercial en cours jusqu'en mai 2016) et ont souffert d'un manque d'investissement chronique depuis plusieurs années mais n'ont cessé de contribuer à la rentabilité de la société Cégélec (filiale du groupe Vinci).

Nous n'acceptons pas de voir disparaître nos entreprises sans que toutes les possibilités de reprise et de continuation de l'activité soient examinées et fassent l'objet d'une démarche sérieuse et concertée avec les salarié(e)s et leurs représentant(e)s.

C'est pourquoi nous avons pris des contacts avec les représentants de l'Etat dès l'annonce du PSE, notre volonté étant d'obtenir la tenue d'une table ronde réunissant *actionnaire - donneurs d'ordre - représentant(e)s des salarié(e)s et expert désigné par le comité d'entreprise - collectivités - élu(e)s du département- représentant de l'Etat*.

La Préfète des Hautes Pyrénées nous a accordé un premier entretien le 12 février dernier, qui n'a pas permis pour l'heure d'arrêter le principe de la tenue de la table ronde que nous demandons.

Compte tenu de la gravité de la situation, de l'angoisse que vivent l'ensemble des salarié(e)s et leurs familles, nous vous sollicitons **pour un entretien en urgence** afin de vous apporter toutes les précisions sur notre situation et demander votre aide afin de faire en sorte que tout soit mis en œuvre et à tous les niveaux pour le maintien de ces deux sites de production.

La vie et l'avenir de 52 familles ne peuvent se décider en soixante jours comme prétend le faire la direction de la société Cégélec.

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

*Les Délégués du personnel Cégélec Ets Tarbes:*

*Benoît Moreau ( 06-21-02-46-32 )*

*Guillaume Font ( 06-07-88-27-02 )*

*Sébastien Viegas ( 06-78-64-41-42 )*

*Le secrétaire du comité d'entreprise :*

*Jean Jacques Tillet ( 06-84-37-23-15 )*

*Pour l'Union départementale CGT 65 :*

*François Dousseau , secrétaire général ( 06-67-26-55-14 )*

*José Navarro, secrétaire adjoint. ( 07-89-52-26-14 )*